TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE

DU TENNIS DE TABLE SAINT HERBLAIN

RÈGLEMENT

Samedi 19 et Dimanche 20 DÉCEMBRE 2026

Catégorie du tournoi : National B

N° Homologation : 2640/2026-B

Mise à jour au 17/11/2026

Article 1 : Date et lieu

L'association du Tennis de Table SAINT HERBLAIN organise le samedi 19 et dimanche 20 décembre 2026 un tournoi national B.

Le tournoi se déroulera au Complexe Sportif du Vigneau – Boulevard Salvador Allende Avenue – 44800 SAINT HERBLAIN et sera ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 2 : Matériel et Infrastructure

Le tournoi se déroule sur 26 tables réparties entre la salle omnisports du vigneau (16 tables) et la salle spécialisée de de tennis de table (10 tables) avec des aires de jeux de 12 m x 5 m.

Pour tous les tableaux, les balles DONIC P40+ 2* seront fournies par le club organisateur.

Le tournoi sera arbitré par Jean-Yves Leman (JAN) assisté de Jacques BARRAUD (JAN). Concernant les infrastructures, le gymnase est un lieu public, c'est pourquoi nous vous demandons de maintenir cet endroit propre. Toute dégradation sera à la charge de la personne concernée. Des poubelles seront accessibles dans la salle et à l'extérieur.

Durant le tournoi, vous aurez accès aux salles pour la compétition et aux vestiaires masculins et féminins avec douches.

Article 3 : Tableaux, Horaire et Lots

Samedi 19 Décembre 2026

Tableaux	Catégorie	Heure de début	Heure de fin prévisionnelle	Nb maximum d'inscrits
A	-800	8h30	16h	48
B	-1200	9h15	17h30	60
C	-1400	10h45	19h	54
D	Jeunes (Cadets maximum)	11h30	17h	24
E	Dames	12h30	18h	24
F	-1000	13h30	20h30	60
G	-1600	14h45	20h45	48
H	+1399	15h30	20h45	48

Mise à jour au 17/11 : modification classement tableau H

Dimanche 20 décembre 2026

Tableaux	Catégorie	Heure de début	Heure de fin prévisionnelle	Nb maximum d'inscrits
I	-700	8h30	17h	48
J	-1300	9h15	18h	60
K	-1800	10h45	18h30	48
L	-900	12h	20h	60
M	-1500	13h30	20h30	54
N	-1100	14h30	20h45	54
O	Toutes séries	15h30	20h45	36

Article 3 bis : Fin des tournois

La fin prévisionnelle est à 21H30 pour le samedi et le dimanche.

	Vainqueur	Finaliste	Demi-finaliste
A	60 €	30 €	15 €
B	80 €	40 €	20 €
C	90 €	45 €	20 €
D	Lots	Lots	Lots
E	200 €	100 €	40 €
F	70 €	35 €	15 €
G	100 €	50 €	25 €
H	130 €	65 €	30 €
I	60 €	30 €	15 €
J	90 €	45 €	20 €
K	150 €	75 €	30 €
L	70 €	35 €	15 €
M	100 €	50 €	25 €
N	80 €	40 €	20 €
O	250 €	125 €	40 €

Article 4 : Inscription au tournoi

Les inscriptions au tournoi s'effectueront jusqu'au **vendredi 18 décembre à 16h**.

Le formulaire d'inscription et de paiement via Hello Asso est accessible sur notre site internet ou sur le lien suivant :

https://www.helloasso.com/associations/ttsh/evenements/tournoi-national-b-du-ttsh-les-19-et-20-decembre-2026

Les joueurs devront être en possession de leur licence 2026/2027 valide sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi.

La participation est limitée à deux tableaux par jour et par personne.

Concernant les **poussins**, vous ne pourrez participer qu'au tableau D.

Les points pris en compte sont les points officiels de la phase 1 de la saison 2026/2027.

Article 5 : Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu sur place 30 minutes avant le début de chaque tableau de façon automatisée sous la direction de Jean-Yves Leman, juge arbitre officiel du tournoi.

Article 6 : Règles applicables

La salle sera ouverte à partir de 7h30, le tournoi débutera à 8h30 et les finales seront échelonnées pour chacune des journées.

La fin du pointage des participants se fera 30 minutes avant le début de chaque tableau.

Dans le cas où un joueur ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il est appelé, le JA pourra prononcer le forfait du joueur après le 3ème appel de son nom.

Les règles d'arbitrage sont celles des réglementations fédérales en vigueur. Les résultats seront saisis sous 8 jours.

Les résultats seront remontés sur SPID sous 3 jours.

Article 7 : Récompenses

Le tournoi est doté de 3 000€ en numéraire + lots + coupes

Pour les mineurs, la dotation est obligatoirement remise sous forme de chèque au nom des parents.

Le club se réserve le droit de réduire la dotation des lots si le nombre d'inscrits minimum n'est pas atteint dans le tableau féminin :

- si le tableau est rempli à moins de 50%, les dotations seront de 75% de la dotation de départ.
- si le tableau est rempli à moins de 33%, les dotations seront de 50% de la dotation de départ.
- si le tableau est rempli à moins de 25%, le tableau peut être annulé par l'organisation et le JA.

Article 8 : Déroulement sportif

Les poules seront composées de 3 joueurs au premier tour, 2 qualifiés par poule puis un tableau à élimination directe.

Toutes les parties du tournoi se déroulent au meilleur des 5 manches. Le joueur perdant devra arbitrer la partie suivante.

Article 9 : Forfait

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée, et vous perdriez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 10 : Responsabilité du Tennis de table Saint Herblain

Le club de Tennis de Table de Saint Herblain décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels, matériels, défaillances physiques, vol, pertes d'objets personnels dont pourraient être victimes les participants et les accompagnateurs.

Article 11: Divers

Une buvette et une restauration seront à disposition des participants sur les 2 jours.

Article 12 : Approbation du règlement

Le comité d'organisation, en accord avec le JA pourra éventuellement apporter au présent règlement toutes modifications jugées nécessaires au bon déroulement du tournoi, les décisions du JA en application avec les règlements de la FFTT seront sans appel.

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Article 13 : Droit à l'image, données personnelles et approbation

Toute inscription vaut accord pour cession de droit à l'image. Par conséquent, tout participant autorise le club du TTSH en sa qualité d'organisateur à reproduire, diffuser, publier ou éditer par quelque moyen (presse, internet, affiche future...) les photos et vidéos prises lors du tournoi et ce sans aucune contrepartie financière. Les données personnelles transmises au moment de votre inscription en ligne sont utilisées exclusivement dans le cadre de la réalisation du tournoi National B et pourront être utilisées pour informer les participants de l'organisation d'une édition

ultérieure. Les données personnelles ne font l'objet d'aucune cession à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition.

Article 13 : Contact pour tout renseignement

1-.Valentin Salle, 06.79.64.62.93, ttsh.tournoi@gmail.com